



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**
6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Déclaration liminaire du SUPAP-FSU au CT DASCO du 25 mai 2021

PEDT : un gouffre entre les ambitions éducatives de la Ville... et les moyens mis en œuvre sur le terrain pour y parvenir !

Monsieur le président, Madame la directrice, Mesdames, Messieurs,

Le PEDT 2021-2026 est à l'ordre du jour de ce CT pour communication.

Au regard de l'importance de ce dispositif pour les cinq années à venir dans la vie professionnelle des personnels d'animation nous aurions souhaité que ce point soit proposé pour avis.

Les organisations syndicales ont été associées dans le cadre de l'agenda social au suivi de l'élaboration de ce projet. Nous ne pouvons que saluer la dynamique de concertation mise en œuvre à travers une démarche participative et la perspective de déclinaison territoriale qui le caractérisera. Cependant notre inquiétude reste vive quant à l'écart endémique qui sépare ce projet et ses objectifs que, par ailleurs, nous partageons et la réalité sur le terrain.

Nous souhaitons donc rappeler ici que l'incomplétude des équipes est un souci récurrent et un obstacle à un travail d'équipe digne de ce nom, que la solution du recours à la vacance comme palliatif accentue la précarité des personnels et installe comme un état de fait normal et acceptable un dysfonctionnement qui ne favorise en rien la stabilité éducative fondamentale que les usagers sont en droit d'attendre. D'autre part nous rappelons que la question de l'hygiène en maternelle n'a toujours pas été considérée à sa juste valeur et reste un sujet fort de préoccupation et de mécontentement pour les agent-e-s qui y sont quotidiennement confronté-e-s. Enfin l'absence de valorisation de l'expertise éducative dans une perspective d'évolution de carrière s'incarne de plus en plus comme une absence de volonté politique.

L'ambition éducative qui se dégage des intentions de ce futur PEDT coïncide bien peu avec ce que vivent celles et ceux qui au final se retrouveront face à un groupe d'enfants.

Les mêmes difficultés seront à l'ordre du jour, le même sentiment de déconsidération prévaudra. Or la viabilité et la vitalité de ce projet s'épanouiront uniquement si toutes et tous y adhèrent, se l'approprient et s'y reconnaissent. A ce jour il semble que nous en soyons bien loin.

Nous ne pouvons faire l'économie d'une analyse, qui relie un projet de fond et les conditions de travail des personnels, nécessaires à sa réussite.

Les choix faits par la Ville dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique à l'égard des adjoints d'animation sont pour eux un signe supplémentaire d'absence de reconnaissance de leur métier. Certes la notion de préparation et la nécessité d'arrivée anticipée avant la prise en charge des enfants seront désormais comptabilisées dans le calcul du temps de travail. Mais ne nous méprenons pas ces considérations relèvent d'une opportunité d'ajustement. Reste que la proposition de sujétion 2 est loin de répondre à la pénibilité afférente aux missions exercées et suscite chez les personnels concernés un sentiment d'injustice et de mépris. Comment dans ces conditions compter sur leur adhésion à un projet qui leur apparaît déjà comme un jeu de dupe et une vitrine au service de l'image que la Ville souhaite donner d'elle. Pour information voilà quel est l'avis de nos collègues que nous relayons ici au titre de notre syndicat. Nous vous remercions pour votre écoute.